

Bac professionnel SAPAT

Services Aux Personnes et Aux territoires

50% école,
et 50%
entreprise !

→ Les objectifs de la formation

- Valider le BAC Professionnel SAPAT, niv.4, au cours des 3 années de formation
- Acquérir des techniques d'aide à la personne
- Appréhender le fonctionnement des structures de services
- Comprendre la gestion et la création de services à la population en milieu rural
- Se qualifier dans le secteur des services aux personnes et des collectivités
- Développer des compétences en termes d'esprit d'initiative, de travail en équipe, de responsabilité et d'autonomie.

→ Conditions d'admission

- Entrée en seconde après une classe de 3^{ème} générale
- Entrée en première après un CAP, un CAPa Services ou après avoir validé une classe de seconde générale, professionnelle ou technologique dans le cadre d'une réorientation (pas de passage du BEPA dans ce cas).

→ Les structures d'accueil

En alternance école/entreprise :

- Seconde professionnelles : 17 semaines à la MFR, 23 semaines en stages - Bébés, petite enfance, restauration, entretien des locaux, lingerie, accueil, animation.
- Première professionnelle : 18 semaines à la MFR, 21 semaines en stages - Soins, complémentaire, territoire.
- Terminale professionnelle : 19 semaines à la MFR, 20 semaines en stages - Examens, projet professionnel.

→ Les matières

Enseignement général : Français - Anglais - Pratique des activités physiques - Mathématiques - Physique-chimie - Histoire géographie - Éducation socioculturelle - Économie.

Enseignement professionnel : Besoins des populations et des territoires ruraux - Contexte des interventions de services, organisation d'une intervention, communication, accompagnement de la personne dans la vie quotidienne, rapport de stage, ...

Les + : Formation au titre SST (Sauveteur Secouriste du Travail), voyages d'études, ...

→ **Débouchés** : Formations DE AVS, BP JEPS, BTS, DUT, concours d'aide-soignant, éducateur, vie active,...

